



HAL
open science

Savane au pluriel. Problématique et enjeux d'une recherche-projet interdisciplinaire et expérimentale

Serge Briffaud, Vincent Boulet

► To cite this version:

Serge Briffaud, Vincent Boulet. Savane au pluriel. Problématique et enjeux d'une recherche-projet interdisciplinaire et expérimentale. Serge Briffaud, Christian Germanaz. Savanes de La Réunion. Paysage hérité, paysage en projet, Presses universitaires Indianocéaniques, 2020, 978-2-490596-27-0. halshs-02462878

HAL Id: halshs-02462878

<https://shs.hal.science/halshs-02462878>

Submitted on 11 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Introduction générale

Savane au pluriel

Problématique et enjeux d'un recherche-projet interdisciplinaire et expérimentale

Serge BRIFFAUD, Vincent BOULLET

Ce volume rend compte de l'état des travaux d'une équipe interdisciplinaire de recherche rassemblant historiens, géographes, écologues, paléo-écologues, phytosociologues et botanistes, agronomes et paysagistes, mobilisés depuis 2015 par le Conservatoire du littoral de La Réunion — et aujourd'hui également par la Fondation de France — pour étudier l'histoire, les configurations, les dynamiques et les perceptions d'un paysage aujourd'hui menacé d'effacement : celui des savanes du littoral réunionnais sous le vent ¹. S'il s'agit d'explorer pour cela les voies de l'échange interdisciplinaire, il s'agit aussi et indissociablement, de penser et d'expérimenter une méthode de conservation et de gestion des paysages et milieux de savane. Ce livre témoigne ainsi d'un processus de recherche qui mobilise non seulement des scientifiques réunionnais et métropolitains, mais aussi, et aux côtés du Conservatoire du littoral, de nombreux acteurs et institutions de l'île (O.N.F., Protection civile de l'Océan Indien, S.D.I.S 974, associations...), engagés depuis deux ans dans la préfiguration et l'expérimentation de méthodes d'action co-définies avec les chercheurs. Etat des lieux d'une recherche en cours, cet ouvrage rendra donc également compte des conditions et des premiers effets de la mobilisation, autour de la cause des savanes littorales réunionnaises, de la communauté de projet qui a ainsi commencé à se dessiner.

La recherche dont il est ici question peut ainsi être qualifiée de recherche-projet (Findeli et Coste, 2007). Il s'agit en effet d'une démarche scientifique de type interdisciplinaire accompagnant la mise en œuvre et l'expérimentation d'un processus de projet qui, tout à la fois, conditionne l'orientation de la recherche et nourrit le corpus sur lequel elle s'appuie. Ainsi comprise, la recherche n'est donc pas un simple préalable au projet, qui se limiterait à rassembler les connaissances nécessaires à sa définition et à sa mise en œuvre. Elle participe plutôt à son processus-même, contribue à l'enclencher et à l'orienter, s'alimente à ce qu'il révèle et l'utilise comme un catalyseur d'interdisciplinarité.

¹ . *Les savanes de la côte sous le vent à La Réunion. Une approche interdisciplinaire et expérimentale de la connaissance et de la gestion des environnements littoraux*. Coordination scientifique : Serge Briffaud. Organisme financeur : Fondation de France et Conservatoire du littoral de la Réunion. Équipes partenaires : Centre de Recherche et d'Études en géographie de l'Université de la Réunion (CREGUR), UMR PVBMT (CIRAD et CNRS, La Réunion), UMR GEODE – Géographie de l'environnement – Université de Toulouse II.

En l'occurrence, nous pouvons également parler d'une recherche-projet « paysagère », dans la mesure où le paysage perceptible est ici mobilisé comme une entrée privilégiée dans la recherche et un objet médiateur (que nous nous efforçons de construire comme tel), à la fois support d'échange entre les chercheurs et entre eux et les habitants/acteurs concernés par leurs travaux. Le paysage est considéré ici comme la partie émergée du complexe socio-écologique que constitue l'« environnement », sa face perceptible et son image, qui ne livrent pas de lui un reflet parfaitement fidèle, mais se présente, en tant que donné sensible, comme la surface de contact poreuse par laquelle la culture (et avec elle le pouvoir de réflexivité des hommes) pénètre au cœur des processus naturels. Le paysage, jamais réductible à un donné objectif, réalité sensible de toute part pénétrée par les représentations sociales, est ainsi à la fois l'effet et l'un des déterminants des processus environnementaux, un produit et une matrice (Berque, 1984), un point d'aboutissement et un point de départ, une fin et un moyen.



Ill. 1 : Savane côtière du Cap La Houssaye et du Cap Champagne (© S. Briffaud).

La savane, premier niveau d'une construction paysagère étagée

Des travaux menés ces dernières décennies en géographie, biogéographie et écologie végétale ressortent des définitions de la savane plus ou moins claires, plus ou moins larges et variables. Reste le leitmotiv général d'une formation herbacée de hautes graminées spatialement dominante, avec ou sans couvert arbustif à arboré, celui-ci restant léger, plus ou moins épars, et ne conditionnant pas, ou seulement légèrement, la strate herbacée qui reste héliophile à subhéliophile, au plus semi-héliophile. Généralement, ces hautes herbes sont régulièrement incendiées. On y distingue souvent les steppes, formations ouvertes où les graminées dominantes ont un caractère xéromorphe traduisant l'adaptation à des conditions de sécheresse, des « vraies » savanes où les graminées au limbe plan et plus élargi dominant souvent en lien avec des conditions de moindre sécheresse, voire mésophiles. C'est l'approche qui a généré le plus de termes descriptifs paysagers autour

de cette variabilité plus ou moins bien circonscrite : *savane arborée*, *savane arbustive*, *savane à baobab*, *savane boisée*, *savane à boqueteaux*, *savane-brousse*, *savane à buissons*, *savane désertique*, *savane à épineux*, etc.

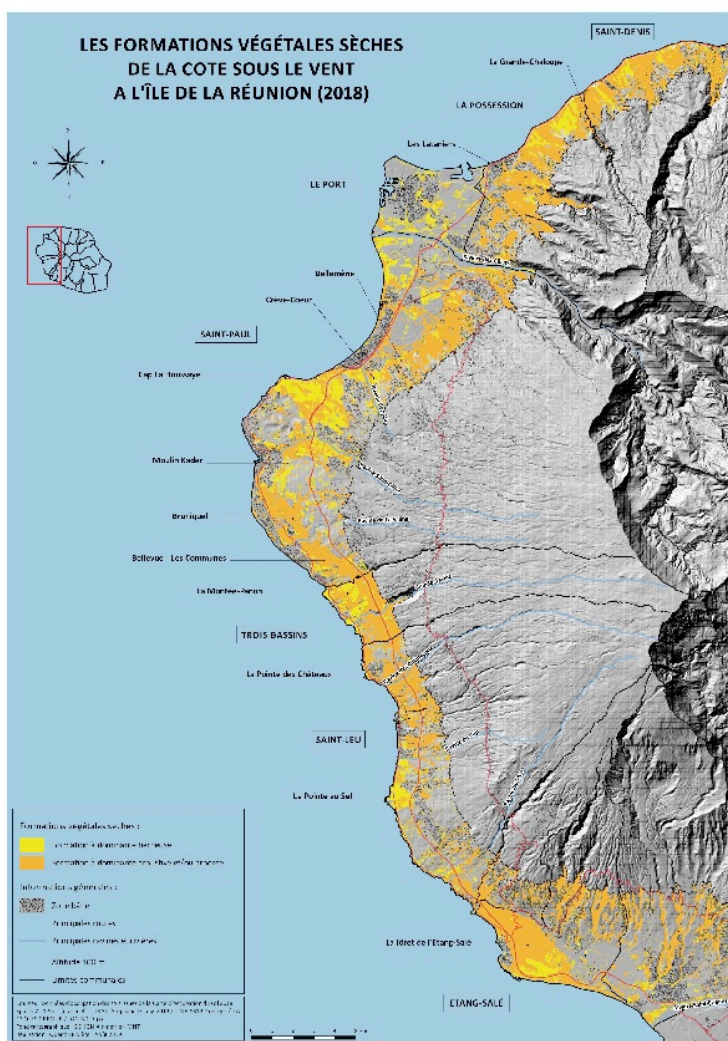
Si l'on se range à cette acceptation paysagère globale (qui n'est toutefois, on va y revenir, que l'une des manières d'appréhender et d'identifier la savane), on peut considérer l'essentiel des espaces non bâtis et non agricoles du bas versant ouest de La Réunion, entre les abords de Saint-Denis et ceux de Saint-Pierre, ainsi qu'entre le rivage et ± 350 m. d'altitude, comme appartenant à l'une ou l'autre des catégories qui viennent d'être énumérées. Cet ensemble spatial apparaît dès lors comme un « savane » aux configurations variées, participant à former le premier niveau de la spectaculaire construction paysagère étagée que présente le versant ouest de l'île, entre le rivage et des crêtes culminant à plus de 2800 m. d'altitude. Regardé ainsi et à cette échelle, la savane apporte une incontestable contribution à la biodiversité insulaire, celle-ci résultant de la cohabitation et de la coévolution, en un espace restreint, de milieux et de paysages typés et souvent contrastés. Elle constitue un milieu géographique au sens plein du terme, essentiellement caractérisé par le climat et la végétation et un ensemble historique et culturel qui a enregistré les interrelations complexes entre nature et société humaine. Cette « savane » est d'autant mieux typée qu'elle constitue à titre exceptionnel un milieu sec et lumineux, marqué par une semi-aridité, dans un ensemble insulaire humide et plutôt nébuleux. C'est, par excellence, la zone sèche de La Réunion (entre 500 et 1 000 mm de précipitations annuelles, réparties très inégalement dans l'année) avec une très forte évapotranspiration potentielle, un ciel lumineux, un fort déficit hydrique. Dans une île où les paysages ne sont en général que superficiellement transformés par le passage des saisons, la savane apparaît comme un marqueur phénologique exceptionnel. Orangée et dorée, ou parfois grise plombé, rousse, brune et rougeâtre, durant la période sèche, elle se change ici et là en vastes champs de cendres après le passage des feux, le plus souvent en octobre ou novembre. Quand les premières pluies surviennent, le reverdissement subit des terres brûlées apparaît comme la plus spectaculaire des manifestations sensibles de l'arrivée de la saison humide. Là n'est pas le seul aspect de cette chrono-sensibilité. La savane accroche la lumière et restitue, comme nul autre paysage, ses inflexions. Elle enregistre l'éclat et la nuance de chaque heure, de chaque instant, là surtout où domine encore les grandes étendues graminéennes.

Si elle est le reflet de certaines des caractéristiques biophysiques et climatiques du bas versant, la savane est, aussi, un paysage indissociable de certaines pratiques humaines, au premier rang desquelles l'élevage. Depuis trois siècles au moins et jusqu'à une époque très récente, les espaces qu'elle recouvre sont essentiellement voués au pâturage extensif (cf. infra, chap. III). La savane est un paysage-ressource, modelé notamment par la quête pastorale d'un fourrage consommable tout au long de l'année ; quête qui conduit les éleveurs à pratiquer l'écobuage, c'est-à-dire à allumer en fin de saison sèche des feux courants, pour sélectionner les espèces utiles, tout en renouvelant l'appétence et la qualité nutritive de l'herbe. Elle est ainsi également un paysage du feu, un milieu adapté à son passage et qui, mis à part dans certains secteurs de la côte ouest, ne saurait subsister longtemps sans lui.

Serge BRIFFAUD, Vincent BOULLET. 2020. « Savane au pluriel. Problématique et enjeux d'un recherche-projet interdisciplinaire et expérimentale ». Dans Serge Briffaud Christian Germanaz (sous la dir. de). 2020. *Les savanes de La Réunion. Paysage hérité, paysage en projet*, Saint-Denis : Presses Universitaires Indianocéaniques, p. 15-30.



Ill. 2 : Bœufs mokas sur la savane de Crève-Cœur (Saint-Paul) et son chemin pavé (© S. Briffaud)



Carte 1 – Les formations végétales sèches de la côte sous le vent en 2018 (Q. Rivière).

Un paysage qui s'efface

Or, si ces savanes pastorales occupaient encore il y a moins d'un demi-siècle l'essentiel du bas versant sous le vent de l'île, elles apparaissent aujourd'hui menacées par l'urbanisation rapide du littoral, le développement de l'agriculture irriguée et des infrastructures routières... (cf. carte 1). Naguère omniprésente, mais, à l'échelle du versant sous le vent, périphérique et marginale, annexée à une plantation coloniale dont le cœur se situait dans la partie médiane des planèzes, la savane, ou ce qu'a fait d'elle le développement rapide, ces dernières années, de ligneux envahissants, occupe désormais l'espace le plus convoité et le plus densément peuplé et aménagé de l'île. Le littoral en marge, sur lequel elles s'étendaient, est devenu un cœur ; l'épicentre d'un changement qui concerne l'île dans son ensemble, l'espace comme la société, les paysages comme les manières d'habiter, de vivre. La savane est ce qui subsiste de la marge en ce cœur. Elle apparaît, là, comme une survivance et, aux yeux de certains, comme le signe de l'inachèvement d'un projet de conquête et de modernisation. Prise entre lotissements, ZAC et terres agricoles comme entre les mâchoires d'un étau qui se referme rapidement sur elle, elle menace de ne devenir qu'un interstice en attente d'urbanisation, d'aménagement, de « mise en valeur » agricole ; qu'une lacune n'ayant d'autre destin que celui d'être bientôt comblée. Aussi a-t-elle déjà presque partout perdu cette majesté que lui conférait, naguère encore, l'étendue, la souveraine vacuité qu'elle avait en partage avec l'océan.

Tout s'est passé en quelques années, guère plus d'une vingtaine. Le basculement des eaux du versant oriental vers le versant occidental de l'île (Soubadou, 2006 ; Simon, 2008), a sans nul doute constitué, à la fin des années 1990, le tournant décisif ; celui qui a permis l'urbanisation accélérée du littoral occidental, et qui a rendu presque incongrue, aux yeux de beaucoup, la survivance d'étendues arides de savane. La construction de la voie express dite « Route des Tamarins » (2003-2009) a été une seconde étape, aux effets — on le verra — ambivalents. Reste qu'elle est pour une part responsable de la fragmentation de l'espace des savanes, et, même si cela reste à étudier avec précision, de la transformation du paysage végétal du bas versant. Mais la cause la plus directe de cette transformation est la spectaculaire régression de l'élevage caprin et bovin, qui a de plus en plus de mal à trouver sa place entre lotissements, cultures irriguées et infrastructures routières. L'aménagement du littoral, durant ces deux décennies, s'est fait au prix d'une véritable occultation de cet élevage de savane et de l'existence des éleveurs eux-mêmes, usagers sans droits ni titres, et gestionnaires de fait d'un espace qui sans eux se serait néanmoins rapidement transformé en une brousse impénétrable, faisant peser fortement sur les espaces habités la menace de l'incendie. Aujourd'hui la déprise pastorale, associée à l'impact des chantiers urbains et routiers, engendre ainsi la prolifération de certaines plantes à très fort pouvoir de colonisation. On pense en particulier à *Leucaena leucocephala*, le moza (ou cassi) des Réunionnais, dont la progression a été particulièrement spectaculaire ces dernières années et qui a commencé à former, ici et là, un véritable manteau forestier, quasi mono-spécifique, se substituant aux anciennes savanes ou aux brousses arbustives. Les ligneux menacent ainsi, un peu partout, de l'emporter sur le « pikan » (c'est-à-dire les étendues graminéennes).

Vide, jaune et grise, souvent noire, piquante, brûlante, africaine, la savane est l'image inversée de la modernité réunionnaise, urbaine, rapide, verte, fleurie, climatisée, européenne. Elle s'accorde mal avec les archétypes paysagers associés au tourisme balnéaire tropical et donc avec la perspective d'une croissance touristique fondée sur

l'attractivité du littoral sous le vent (Germanaz et Sicre, 2012) ; mal, aussi, avec les images de référence mobilisées par les promoteurs et les architectes, qui ordonnent la représentation et la production de l'urbanité insulaire. La politique visant à étendre les terres agricoles sur la zone littorale est elle-même volontiers présentée par ses promoteurs sous l'angle d'une salutaire « reconquête » des espaces « abandonnés » à la savane, comme le proclament aujourd'hui encore quelques panneaux placés en bord de route au niveau de l'antenne d'irrigation n°4.



Ill. 3 : Panneau célébrant la « Conquête de l'agriculture sur la savane », à l'Ermitage (© S.Briffaud).

L'aménagement du littoral occidental de La Réunion s'est ainsi fait, durant ces dernières décennies, non pas avec, mais contre la savane, ou en occultant, sinon toujours son existence, au moins ce qui fait et fonde l'identité de ce paysage, qui correspond aussi à un milieu social et culturel spécifique. Réserve foncière, espace perçu comme vacant et décrété « perdu », la savane a été frappée d'invisibilité. Invisibilité d'un paysage dont n'ont été considérés ni la typicité, ni la valeur, ni l'ancrage dans une histoire et un milieu biophysique ; invisibilité, aussi, d'une population qui exploite la savane, la parcourt tous les jours, pour laquelle elle est une ressource ou un lieu de ressourcement, un espace où l'on a ses habitudes, ses lieux à soi, ses souvenirs. Ce qui était — et demeure encore — pour les uns, terrains vagues ou friches en attente de valorisation est, pour d'autres, moyen de subsistance et cadre de vie quotidien. Car, avant que soient réunies les conditions de leur rentabilisation, les terres en savane constituent ce qu'il conviendrait d'appeler un bien commun par défaut, de fait laissé au libre usage de ceux qui exploitent et fréquentent la savane, aux éleveurs et à leurs troupeaux, aux habitants riverains qui y cueillent herbes, bois et fruits ; aux sportifs et aux promeneurs ; abandonnées, aussi, aux constructions illégales et aux décharges sauvages. Et quand les plans d'aménagement de l'île ont épargné des espaces de savane, c'est pour en faire, comme dans le S.A.R. de l'île, de

simples « coupures d'urbanisation », espaces abstraits, sans qualité, sans substrat potentiellement porteur d'un devenir et d'un projet.

L'« invention » de la savane

Quelque chose a toutefois commencé à changer, qui n'est pas seulement — ou pas d'abord — de l'ordre d'une mutation des perceptions, mais plutôt, et plus profondément, d'un déplacement de l'objet-savane sur un front socioculturel perturbé, où il devient porteur d'enjeux qui lui confèrent une *présence* nouvelle, que ce soit dans la sphère politico-médiatique, le monde des aménageurs, des acteurs de la protection de l'environnement et des scientifiques, mais aussi dans le discours d'un large public pour lequel la savane n'était pas toujours, jusqu'alors, une réalité bien identifiée. Il ne faut pas voir là une victoire finalement remportée sur un invincible aveuglement, mais plutôt l'« invention », qui se dessine, d'une réalité reconfigurée à l'aune de ces enjeux, en même temps qu'elle se voit exhaussée dans le discours social. La savane tend ainsi aujourd'hui à devenir, à La Réunion — et ce constat apparaît comme l'un des acquis importants de notre recherche — un objet de représentation autour duquel se construisent de façon privilégiée, et se cristallisent, les différenciations socio-spatiales. En d'autres termes, le discours dont la savane fait l'objet fonctionne, plus que ceux qui concernent d'autres territoires insulaires, comme un vecteur de représentation — et donc de production — d'identités socioculturelles — et donc de clivages — qui se construisent dans et par l'espace : à travers le rapport qu'on entretient avec lui et, précisément, la manière dont on le nomme et la perception qu'on en a.

Ce nouvel investissement culturel dont la savane fait l'objet ne se résume pas à un processus de revalorisation d'un espace et d'un paysage autrefois dénigré et délaissé. Les discours de rejet trouvent eux-mêmes leur place et prennent une valeur nouvelle dans l'écheveau que forment les représentations contemporaines. Ainsi, le refus de nommer la savane, qui revient au déni de son existence-même, s'il n'est pas nouveau à La Réunion, trouve désormais une raison d'être renouvelée dans la volonté de s'opposer aux discours revalorisants. Il est le fait d'acteurs sociaux que leurs intérêts matériels poussent à assimiler la savane à une friche, c'est-à-dire à une sorte de paysage accidentel et temporaire, dépourvu de réelle identité ; mais aussi d'une partie de l'intelligentsia de l'île, encline à considérer que « savane » est une appellation stigmatisante, promue par une techno-classe porteuse de l'héritage colonial.

À l'opposé se situent ceux qui reconnaissent dans « la savane », à l'heure où la pression urbaine sur ces espaces s'intensifie, un conservatoire de modes de vie traditionnels aujourd'hui menacés de disparition, donnant l'exemple d'un rapport alternatif aux ressources et au temps. À cette savane-là, érigée en espace constitutif d'une identité sociale et culturelle plus ou moins fortement revendiquée, revient d'incarner une résistance à l'ordre établi — l'ancien ordre colonial, mais aussi celui qu'impose la société consumériste et un capitalisme destructeur de la nature ². Plus globalement, l'idée d'appartenir à ce monde des savanes et le fait de s'en revendiquer semblent de plus en plus présents dans le discours des habitants, exploitants et riverains de ces espaces, comme

². On rencontre notamment cette vision de la savane chez des artistes et poètes réunionnais, dont certains ont participé, avec des membres de l'équipe de recherche constituée autour de ce projet, à la conception de l'exposition *Savanes. Nout liberté sous le vent*, installée depuis le 21 septembre 2019 à la Maison Serveaux de Saint-Paul.

si le moment était venu d'une réaction à l'occultation et au dénigrement. Celle-ci engage une fierté sociale nouvelle ; celle d'une population qui occupe et exploite souvent la savane sans droits ni titres, mais qui n'en commence pas moins à faire valoir, plus fortement que naguère, les droits que pourrait lui conférer sa présence ancestrale en ces lieux ³.

Les représentations de la savane sont par ailleurs aujourd'hui nourries par de nouvelles expériences spatiales qui ont transformé les modalités même de l'appréhension de cette partie du territoire insulaire (cf. infra le chap. VI). De ce point de vue, la réalisation de la Route des Tamarins, ouverte à la circulation en 2009, semble avoir joué un rôle important. Le chantier lui-même, largement relaté par les médias locaux, a fixé les regards sur un paysage auquel peu de réunionnais avaient été vraiment confrontés et dont seuls riverains et usagers avaient une connaissance intime. Les infrastructures associées à la nouvelle route, telles que les grands viaducs franchissant les ravines, ont également contribué à cette révélation paysagère, en donnant à appréhender le spectaculaire contraste — qui fascinait déjà Leconte de l'Isle il y a bientôt un siècle et demi ⁴ — que forment les savanes s'étendant sur les planèzes brûlées par le soleil, avec les profondes ravines à la végétation plus luxuriante, entaillant le versant occidental. Enfin, la nouvelle route traverse en son cœur la plus vaste et la mieux conservée de toutes les savanes réunionnaises — celle du Cap La Houssaye à Saint-Paul — donnant ainsi aux automobilistes cette vision « de l'intérieur » d'un monde dans lequel la plupart d'entre eux n'avait jamais pénétré. La Route des Tamarins a ainsi rapproché les Réunionnais de la savane. Mais elle a aussi joué le rôle d'un objet-écran, qui a créé les conditions de cette distanciation spectatorielle indispensable à la transformation de l'environnement perceptible en paysage contemplé.



III. 4 - Traversée des savanes du Cap La Houssaye par la Route des Tamarins (© H. Douris).

³ . Le fait que la reconnaissance de la propriété de l'occupant de fait (via la notion d'*usucapion*) ait longtemps été inscrite dans le droit de la colonie a laissé une empreinte profonde sur le rapport des Réunionnais à la possession du sol. En témoigne par exemple les polémiques suscitées par la perspective récemment ouverte d'expulsions d'habitants sans titres sur les propriétés du Conservatoire du littoral au Cap La Houssaye.

⁴ . Cf. notamment le poème « La Ravine Saint-Gilles », dans le recueil *Poèmes barbares* (1889).

De plus en plus enclavées entre les noyaux urbains, les savanes se sont par ailleurs un peu partout transformées en parcs péri-urbains d'herbes sèches, terrains de sport et lieu de ressourcement. On a, de fait, assisté ces dernières années à l'explosion de la fréquentation récréative de ces espaces, qui culmine sur les savanes du Cap La Houssaye (cf. infra chap. VI) et de la Pointe au Sel (Saint Leu), mais concerne, peu ou prou, toutes les savanes ou anciennes savanes de la côte ouest. Cette fréquentation récréative et à dominante sportive est le fait d'un groupe social relativement hétérogène, néanmoins essentiellement composé de riverains urbanisés, qui forme comme une lisière épaisse entre, d'un côté, ceux que l'on pourrait nommer les *outsiders*, pour lesquels la savane n'est pas un cadre quotidien de l'existence, mais qui n'en formule pas moins à son propos représentations, attentes et prescriptions ; et, de l'autre, les *insiders*, qui n'appréhendent pas spontanément la savane comme un paysage, ni comme un espace de ressourcement, mais pour qui elle est d'abord une ressource et/ou un lieu de vie. Si l'expérience de ces adeptes des pratiques sportivo-récréatives peut engager une appréhension paysagère des savanes, qui caractérise par ailleurs la perception des *outsiders*, elle a aussi des points communs importants avec les manières de voir des *insiders*. Pour eux comme pour ces derniers, la savane est un monde « en suspension », où l'on vit, que l'on fréquente et que l'on exploite en attendant qu'un propriétaire fasse valoir ses droits ; en sachant que bientôt, peut-être, le cadastre remontera à la surface du paysage et imposera sa légale découpe à un espace pour l'heure exempt de limites. Ces deux groupes ont en partage une savane « marronne », dont on profite à la dérobée, en hôte invisible d'un vide accueillant. À ce sentiment vient s'associer, chez les sportifs et les promeneurs, celui de « découvrir » cet espace, perçu comme réservé, pour l'heure encore, à un groupe d'« initiés » auquel on se sent appartenir. Ici encore s'exprime le pouvoir d'identification de la savane — et il faut ajouter, en ce cas, de ce paysage — à l'heure d'une certaine déstabilisation, sur fond de mutation accélérée du cadre de vie des Réunionnais et de protection environnementale d'une partie importante du territoire insulaire, du sentiment d'appartenance des populations au territoire qu'elles habitent.



Ill. 5 - Jogger au Cap La Houssaye (© S. Briffaud)

La savane commence enfin à faire l'objet d'une reconnaissance institutionnelle, dont il faut noter qu'elle constitue la condition de possibilité même de la recherche présentée dans cet ouvrage. Celle-ci va de pair avec un début de « patrimonialisation » qui prend différentes formes, depuis l'intérêt suscité par un petit patrimoine (celui notamment des chemins pavés et des anciens canaux d'irrigation) dont elle n'est, d'une certaine façon, que le contenant, jusqu'à une volonté de conservation ou de gestion qui la vise elle-même, en tant que milieu et que paysage. Cette dernière forme de patrimonialisation, très récemment advenue, est essentiellement portée par le Conservatoire du littoral, le marqueur principal étant ici l'achat en 2010 d'une partie des terrains en savane situées à l'est du Cap La Houssaye, sur lesquels ont porté une bonne part des observations, ainsi que l'expérimentation de gestion présentées dans les pages qui suivent. Les analyses qui précèdent et celles qui figurent dans la suite de ce livre proposent le cadre dans lequel peuvent être effectués les choix patrimoniaux, autant que des moyens à mobiliser pour conserver les savanes.

Reste qu'il faut être conscient du risque que cette « mise en patrimoine » fait inévitablement courir à ce qu'elle conduit à protéger, par le biais notamment de la régularisation ou de la mise aux normes, qu'elle porte en germe, d'usages de l'espace et de la ressource qui jusqu'ici, ont relevé du marronnage, au sens d'une fréquentation et d'une exploitation non réglée et non contrôlée par les détenteurs officiels du pouvoir politique et de la propriété. La libre savane peut-elle supporter, sans changer fondamentalement de nature, voire perdre son attrait, les aménagements et les réglementations que toute protection a priori suppose ? Là réside, quoiqu'il en soit, l'une des problématiques fondamentales de la conservation qui se met en place.

Reste, aussi, que cette mise en patrimoine de la savane ouvre potentiellement des voies nouvelles à la protection de la nature et des paysages à La Réunion, qui visait jusqu'ici principalement des espaces perçus comme peu anthropisés, correspondant aux territoires de hautes altitudes, où l'application d'une doctrine de conservation fondée sur le principe de l'atténuation ou de l'élimination de la pression humaine, sans se mettre à l'abri des critiques, peut plus facilement arguer de sa légitimité. La savane, quant à elle, est manifestement d'une autre « nature ». Décider de la protéger revient à renoncer à emprunter le chemin qui mènerait à un gain de « naturalité », au moins si on mesure cette dernière à l'aune de la déprise anthropique. De fait, même là où elle conserve un ancrage écologique bien marqué (au sens d'une relation forte avec un contexte biophysique et climatique local), la savane est (ou a longtemps été, jusqu'à une époque très récente) utilisée, gérée comme une ressource. La conserver n'est pas écarter la pression humaine ou la réduire a priori, mais faire le tri dans les pratiques d'exploitation, en encourager, voire en ressusciter certaines ; les accommoder, en un mot, à ce qui peut être défini comme un projet tout à la fois paysager, environnemental, culturel et social.

Aller en ce sens revient à sauter dans le train en marche d'un paysage et d'un milieu en pleine mutation. Par conservation, il faut de fait entendre prise de contrôle et orientation des évolutions. Cela suppose la formulation d'un projet, dessiner des horizons et à tracer les chemins qui mènent vers eux. C'est à cette ambition que tente de répondre les travaux de recherche en cours sur les savanes de l'ouest.

Un laboratoire pour la recherche interdisciplinaire

Ce n'est donc pas *une*, mais plutôt *des* savanes, aux caractères déterminés par des expériences, des attentes et des références culturelles dissemblables, qui commencent aujourd'hui à trouver leur place dans la réalité insulaire perçue. Et cela au moment même où les dynamiques du bas versant ont engendré dans l'espace non bâti des situations paysagères très contrastées, ne permettant plus de regarder objectivement « la savane réunionnaise » comme une réalité physique et biologique unitaire, ni même d'user sans précaution du mot *savane* pour désigner toutes les facettes de cette réalité.

Cette double hétérogénéité de la savane, comme construit culturel et comme réalité matérielle — cette double incertitude planant sur son identité même, qui confère à cet objet une certaine fragilité structurelle — fait du processus actuel d'« invention » ou de réinvention de cet espace et de ce paysage un terrain d'observation et d'analyse d'une particulière richesse, relativement à sa généralisation possible au sein d'une théorie de la production des sensibilités, des représentations sociales et de l'action publique en matière paysagère et environnementale.

L'entreprise de recherche interdisciplinaire a elle-même affaire à la labilité qui caractérise les modes d'identification et de représentation de la savane. Le croisement, notamment, des entrées naturalistes et socioculturelles, a fait ainsi très vite apparaître que les significations spontanément données au terme « savane » par les chercheurs ne convergeaient que partiellement. Le mode d'identification de la « savane » auquel on s'est référé dans les lignes précédentes est celui qui se fonde sur une approche paysagère très globale. Or, cette manière d'aborder l'objet même de la recherche est questionnée par une autre approche scientifique largement mobilisée dans ce travail : celle qui aborde la savane dans un cadre floristico-écologique selon une méthodologie inductive ordonnée de la géobotanique, dissociant les échelles structurales et dynamiques et leurs composants, au travers des démarches de la phytosociologie et de la phytosociologie dynamico-caténale. Cette approche distingue les végétations élémentaires des paysages que celles-ci composent, aboutissant à dissocier des savanes « végétation » et des savanes « paysages » n'appartenant pas aux mêmes échelles de biodiversité. Cette démarche aboutit à distinguer des classes géographiques de végétation de savanes tropicales⁵, jusqu'à leur prolongement dans les zones thermoméditerranéennes (Rivas Mart. 1978). Par contre, de ce même point de vue, les friches à *Urochloa maxima* et *Themeda quadrivalvis*, très présentes à La Réunion, appartiennent à la vaste classe pantropicale des « mauvaises herbes ». Une disjonction fondamentale est ainsi établie entre les friches anthropiques pantropicales (et souvent exotiques voire envahissantes comme à La Réunion) et les végétations de savanes à ancrage territorial marqué non seulement floristique, mais aussi écologique. Ce clivage (qui a l'avantage de clarifier la terminologie vis-à-vis de formations qu'en définitive on reconnaît fort bien) conserve néanmoins, comme on peut s'y attendre dans une thématique « savanes » utilisée dans des sens très différents, ses marges d'appréciation voire ses « errements »⁶. On parlera quoiqu'il en

⁵ . Comme par exemple la très vaste classe africaine de savanes des *Themeda triandrae-Hypparhenietae hirtae* Knapp 1968, ou celle centre- et sud-américaine des *Leptocoryphio-Trachypogonetea* (VAN DONSELAAR, 1965)

⁶ . BORHIDI (1991) dans son magistral ouvrage sur la végétation de Cuba, parle encore pour ses friches à *Urochloa maxima* de « savanes anthropiques » dans le sens d'une anthropisation extrême de savanes déjà anthropisées auxquelles il réserve le terme de savane semi-naturelles...

soit ici de « savane floristique » pour différencier cette savane-là de celle qu'identifie l'approche paysagère plus large proposée en premier lieu.

Même si cela suppose quelques précautions quant aux définitions retenues, susceptibles d'alourdir le texte de ce volume, nous n'avons pas cherché à éliminer cette diversité terminologique, consubstantielle à la fois aux disciplines dont il s'agit de croiser les apports et à la distance qui sépare les approches scientifiques des regards vernaculaires. Nous convions le lecteur à en prendre acte, comme nous l'avons fait nous-mêmes en considérant que l'exercice de l'interdisciplinarité ne suppose pas que les chercheurs se réfèrent à une « réalité » standardisée pour les besoins de l'échange, dans laquelle leurs objets pourraient venir s'ancrer harmonieusement, mais qu'ils aient conscience de la pluralité de leurs modes d'objectivation, et donc d'institution de cette « réalité » qu'ils étudient. La même attitude nous a paru s'imposer à l'égard des perceptions/définitions non scientifiques de « la savane ». Elles forment des îlots de sens, distincts et proches à la fois de ceux que construisent les approches scientifiques elles-mêmes, et participent ainsi à constituer, avec ces dernières, une « savane » dont la réalité réside dans un archipel de significations et de représentations.

Reste l'objectif central autour duquel s'est fédérée l'équipe de recherche associé à ce projet : explorer à la croisée des disciplines et des domaines de savoirs le complexe socio-écologique que forment paysages et milieux de savanes, pour fonder un projet de conservation. Le découpage des chapitres de cet ouvrage reflète les grands axes de ce travail, qui s'ordonnent pour partie autour d'objets associables à des disciplines ou des groupes de disciplines. Ils portent respectivement sur :

- l'histoire des paysages et milieux de savane à différentes échelles de temps ;
- La connaissance des paysages végétaux et des écosystèmes actuels ;
- les usages et les représentations des espaces et paysages de savane ;
- l'élevage de savane, sa caractérisation au plan agronomique et la mesure de ses impacts économiques et environnementaux.

Si cette découpe par grands champs de recherche est nécessaire, il est clair que l'objectif n'est pas ici d'additionner les apports obtenus dans chacun de ces domaines. Leur combinaison suppose la mise en œuvre d'une méthode de l'échange interdisciplinaire, qui s'organise autour de trois points de rencontre privilégiés :

1. Autour de l'axe du temps, c'est à dire de la co-interprétation de sources et de données d'ordre historique ainsi constituées en « passeurs de frontière » (Jollivet (dir.), 1992) entre des mondes disciplinaires. Le premier des volets de recherche qui vient d'être cité fait ainsi également fonction de cadre épistémologique pour l'ensemble des démarches conduites. Cette rencontre autour de l'histoire est pour une part une rencontre autour d'objets intermédiaires : sources écrites et iconographiques, diagrammes palynologiques..., placés, pour être interprétés, à la croisée des approches et des compétences. Il ne s'agit toutefois pas seulement, ce faisant, de créer des points de fixation scientifiques temporaires, mais bien de favoriser, autour d'une appréhension diachronique du complexe socio-écologique environnemental et de l'appréhension des durées hétérogènes des phénomènes impliquées dans ses dynamiques, une co-évolution et une convergence des disciplines en direction de la construction d'un objet commun.

2. À l'articulation entre la recherche fondamentale et le projet, à savoir dans la co-définition des actions à conduire pour la conservation et la gestion des savanes, sur la

base de l'observation des effets et la programmation des expérimentations en cours et futures sur les terrains du Conservatoire du littoral. L'interdisciplinarité, dont ce projet propose le développement et la structuration, s'est spontanément imposée autour de ces observations associées aux expérimentations (effets du brûlage dirigé et du broutage par les bœufs mokas) sur les savanes du Cap La Houssaye. D'emblée s'est ainsi dessinée, sinon une interprétation, au moins une visée commune à travers la nécessité de traduire, dans le temps propre à l'action politique, les résultats des observations en orientations stratégiques pour le Conservatoire du littoral et ses partenaires. Une telle situation de recherche a pour effet de raccourcir, indéniablement, le temps du recueil des données et de la réflexion, mais elle constitue également un vrai catalyseur d'interdisciplinarité. Pour mettre à profit une telle situation — ici rendue particulièrement favorable par la possibilité donnée de l'expérimentation *in situ* — un rôle important peut être joué par les paysagistes-chercheurs associés à l'équipe, qui disposent de la double expérience de la recherche et du projet spatio-territorial. Dans ce cadre, il leur revient d'être des médiateurs au service de la construction d'une interdisciplinarité impliquée sur le terrain de l'action.

3. Autour d'un « percept intermédiaire » : le paysage. La pratique de la lecture des paysages *in situ* nous semble pouvoir être considérée comme un champ permettant d'échanger autour d'un support tangible d'observation et de construire une interprétation commune de ce qui apparaît comme des « situations paysagères » propres aux terrains étudiés, mais aussi, et peut-être surtout, de faire apparaître les représentations implicites propres à chacun des membres de l'équipe, selon sa discipline et sa culture propres. Si le paysage perceptible est l'un des objets de cette recherche, il est ainsi également appelé à être un des outils de construction de l'échange interdisciplinaire. Il joue un rôle similaire à l'articulation entre chercheurs, acteurs/décideurs publics et habitants, aidant ainsi à mettre en place, à plusieurs niveaux différents — celui de la construction de l'interdisciplinarité, de l'élaboration concertée de projets d'action et de l'implication des populations concernées une démarche de « médiation paysagère », déjà expérimentée sur d'autres terrains (Bercovitz et Briffaud, 2015) et partiellement mise en œuvre à La Réunion (Briffaud (dir.), 2016).

Ainsi conçue, la recherche qui nourrit cet ouvrage ambitionne de participer à faire des savanes réunionnaises le foyer d'une construction critique visant les modes d'aménagement et de patrimonialisation (notamment d'éco-patrimonialisation) aujourd'hui à l'œuvre dans l'île ; d'en faire le lieu, aussi, d'où penser et où expérimenter des manières d'agir alternatives, qui peuvent prétendre à une portée globale. Ces îles dans l'île, vestiges assiégés d'un monde qui se meurt, pourraient bien être le terrain le plus propice qui soit à un projet qui renoue les fils entre conservation de la nature, complexité socio-écologique des environnements et charge symbolique-culturelle des lieux ; mais un projet, aussi, qui assume pleinement ce que ce mot de « paysage » est le seul, dans le lexique de la recherche et de l'action, à porter, à savoir la référence à une réalité sensible, qui toujours transcende le concept qui nous sert à la décrire ou à la transformer. Ce qu'il reste des savanes pourra plus aisément subsister si un paradigme nouveau vient habiter ces vestiges ; si un lien peut être plus solidement noué entre leur destin et celui d'une île qui, entre une écologisation trop a-culturée et un aménagisme trop souvent destructeur, doit s'inventer un autre futur. C'est cela sans doute, et rien moins que cela, qui se joue

Serge BRIFFAUD, Vincent BOULLET. 2020. « Savane au pluriel. Problématique et enjeux d'un recherche-projet interdisciplinaire et expérimentale ». Dans Serge Briffaud Christian Germanaz (sous la dir. de). 2020. *Les savanes de La Réunion. Paysage hérité, paysage en projet*, Saint-Denis : Presses Universitaires Indianocéaniques, p. 15-30.

aujourd'hui dans les paysages, magnifiques et abimés, des savanes sous le vent (Briffaud 2019).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BERQUE, A. (1984). Paysage-empreinte, paysage-matrice : éléments de problématique pour une géographie culturelle. *L'Espace géographique*, 13 (n° 1), p. 33-34.

BRIFFAUD S. 2019. Les savanes littorales de La Réunion. Pour une utopie paysagère, *Les Carnets du paysage*, éd. Actes Sud, n° 35, p. 66-91. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02182991/document>

FINDELI, A., & COSTE, A. (2007). De la recherche-crédation à la recherche-projet : un cadre théorique et méthodologique pour la recherche architecturale. *Lieux communs*, 10, 139-161.

GERMANAZ, C., & SICRE, M. (2012). Du bleu au vert, quand l'île tente de tourner le dos à la mer. L'introduction du paysage végétal dans les images de destination. *VertigO-la revue électronique en sciences de l'environnement* (Hors-série 14).

SIMON, T. (2008). Une île en mutation. Infrastructures, aménagement et développement à La Réunion. *EchoGéo* (7).

SOUBADOU, G. (2006). *Irrigation et aménagement rural à l'île de la Réunion* : Azalées Editions.